



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 3 juillet 2018 à 19 h 05
Bureau d'arrondissement
6854, rue Sherbrooke Est**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est, le mardi 3 juillet 2018, à 19 h 05.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ouverture de la séance.

10.02 Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.

10.03 Présentation du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 et période de questions des citoyens sur le PTI.

30 – Administration et finances

30.01 Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2018-2020 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve - 1184859003.

70 – Autres sujets

70.01 Période de questions des membres du conseil.

70.02 Levée de la séance.

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6
Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0
Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Magella RIOUX
Secrétaire d'arrondissement
Montréal, le vendredi 29 juin 2018



Dossier # : 1184859003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2019-2021 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Je recommande :

- d'approuver le Programme triennal d'immobilisation 2019-2021 (PTI) de l'arrondissement selon la liste des projets inscrits dans la section «pièces jointes»,
- d'approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Jacques SAVARD **Le** 2018-06-29 10:04

Signataire : Jacques SAVARD

Directeur d'arrondissement
Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Bureau du directeur d'arrondissement

IDENTIFICATION

Dossier # :1184859003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Mercier - Hochelaga-Maisonneuve , Direction des services administratifs , Division des ressources financières et matérielles
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2019-2021 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

CONTENU

CONTEXTE

Afin de respecter les dispositions prévues à l'article 144.5 de la *Charte de la Ville de Montréal I*, les budgets des arrondissements approuvés par leur conseil d'arrondissement doivent être transmis au comité exécutif au plus tard le 26 octobre 2018.

L'administration municipale a fixé l'enveloppe globale des emprunts de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à 9,787 M\$ pour 2019, 9,787 M\$ pour 2020 et 8,454 M\$ pour 2021, pour un montant total de 28,028 M\$, incluant le montant supplémentaire d'enveloppe d'emprunt de 4 M\$ voté au PTI 2018-2020, soit, 1,333 M\$ par année, pour la construction d'un centre communautaire et de loisirs dans le quartier Hochelaga qui a été réservé au complet dans les reports budgétaires des années antérieures.

L'arrondissement pourra réaliser plus de projets dans le PTI 2019-2021 puisque certains programmes dont les budgets sont assignés aux services centraux seront utilisés pour des investissements de nature locale en collaboration avec notre arrondissement

conditionnellement à l'approbation du financement corporatif. De plus, nous profiterons du report budgétaire des années antérieures, et des revenus reportés parc.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

CA17 270405 – 7 décembre 2017 - Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme triennal des dépenses en immobilisations (PTI) 2018-2020 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

CA16 270358 - 6 septembre 2016 - Approuver le budget incluant la liste des projets du Programme triennal d'immobilisations 2017-2019 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal. Approuver le texte des faits saillants des investissements prévus pour 2017.

DESCRIPTION

Nous présentons et proposons d'adopter les projets d'immobilisations dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Nous demandons d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

JUSTIFICATION

L'adoption de la planification des projets d'investissements est prérequis afin de faire les demandes appropriées de règlements d'emprunt pour l'exécution des travaux auprès du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 permettra de réaliser des projets dédiés à la protection des actifs de l'arrondissement, au maintien et à l'amélioration de l'offre de service aux citoyens ainsi qu'à la réalisation de projets de développement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

La liste des projets qui constitue le Programme triennal d'immobilisations 2019-2021 de l'arrondissement prévu se retrouve dans la section "Pièces jointes".

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin d'assurer, de maintenir et d'augmenter la qualité des milieux de vie résidentiels, nous devons aménager des quartiers durables. Ces aménagements se résument dans les réfections de parcs, l'accessibilité aux installations de façon sécuritaire, ainsi que par le respect de nouvelles normes des bâtiments, des piscines et des arénas.

IMPACT(S) MAJEUR(S)

L'adoption du PTI 2019-2021 permettra la réalisation de projets dédiés au maintien de nos infrastructures, bâtiments et équipements, ainsi qu'au maintien et à l'amélioration en qualité et en nombre des services aux citoyens.

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

s.o.

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Processus d'adoption (date limite) :

31 octobre 2018 - Dépôt pour approbation au CE des budgets en arrondissements;

7 novembre 2018 - Dépôt pour approbation au CE du budget PTI de la Ville;

7 novembre 2018 - Dépôt au conseil municipal (CM spécial);

du 9 au 19 novembre 2018 - Étude détaillée du budget PTI de la Ville par la Commission sur les finances et l'administration;

20 novembre 2018 - Adoption au conseil municipal (CM spécial).

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Annick CHAREST, Mercier - Hochelaga-Maisonneuve

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mélanie BRISSON
Conseillère en gestion des ressources
financières

ENDOSSÉ PAR

Le : 2018-06-28

Marie-Josée BOISSONNEAULT
Chef de division RFMI

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Mélissa HARNOIS
Directrice des services administratifs suppléante